

## FACE AU RACISME, À QUOI SERT LE SAVOIR ?

Pierre-André Taguieff

Gallimard | « Le Débat »

2016/5 n° 192 | pages 173 à 187

ISSN 0246-2346

ISBN 9782072697463

Article disponible en ligne à l'adresse :

-----  
<https://www.cairn.info/revue-le-debat-2016-5-page-173.htm>  
-----

Distribution électronique Cairn.info pour Gallimard.

© Gallimard. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Pierre-André Taguieff

## Face au racisme, à quoi sert le savoir ?

Un spectre hante l’imaginaire occidental depuis les commencements de l’époque moderne : le spectre des « races d’hommes » ou des « races humaines ». L’histoire de ses avatars est celle d’une suite de disparitions et de réapparitions, d’évanescences et de renaissances. Dans la culture savante occidentale, depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, le concept de « races humaines », régulièrement déclaré mort, ne cesse de ressusciter, de revenir à l’ordre du jour sous des formes différentes, sous des vocables différents, souvent dérivés du mot « ethnique »<sup>1</sup>. Au milieu des années 1930, le biologiste Julian Huxley et l’anthropologue Alfred Haddon, dans leur essai intitulé *Nous, Européens*, proposèrent, pour lutter contre les usages politiques des classifications raciales par les nazis, de substituer l’expression « groupe ethnique » au mot « race » (et, corrélativement, l’adjectif « ethnique » à « racial »)<sup>2</sup>. Huxley et Haddon ne furent pas les seuls à mettre ainsi en question le concept même de race. En avril 1936, le magazine *Nature* publiait un éditorial intitulé

« The Delusion of Race »<sup>3</sup>, qui soutenait que « la race est une pure abstraction ». Rappelons la définition d’une race humaine au sens typologique, telle que les doctrines raciales la présupposaient : une race est un groupe humain fixe, génétiquement distinct et homogène, dans lequel des traits physiques et des aptitudes intellectuelles, voire des dispositions morales, se transmettent par l’hérédité, ce qui suppose l’existence d’une hérédité raciale. Une telle définition a en effet perdu la validité scientifique qu’on lui accordait dans la communauté des anthropologues, à quelques exceptions près, jusque dans les années 1930.

Huxley et Haddon furent suivis dans leur

1. Sur ces substitutions lexicales et leurs effets nuls ou pervers, voir Pierre-André Taguieff, *La Force du préjugé. Essai sur le racisme et ses doubles*, La Découverte, 1988.

2. Julian S. Huxley et Alfred C. Haddon (avec la collaboration d’Alexander Morris Carr-Saunders), *We Europeans : A Survey of « Racial » Problems*, Londres, Jonathan Cape, 1935.

3. *Nature*, vol. 137, n° 3467, 18 avril 1936, p. 635.

Pierre-André Taguieff  
Face au racisme,  
à quoi sert le savoir ?

entreprise de déconstruction reconstructive par un anthropologue militant qui, pendant et après la Seconde Guerre mondiale, se consacra principalement à réfuter les différentes versions du « racisme scientifique » – en privilégiant sa version nazie, la plus répulsive – et fut la cheville ouvrière des deux premières Déclarations de l’Unesco sur « la race » et les « différences raciales » (1950, 1951) : Ashley Montagu<sup>4</sup>.

Il suffit de considérer de près quelques articles significatifs de la « Déclaration d’experts sur les questions de race » du 20 juillet 1950<sup>5</sup>, dont Montagu fut le principal rédacteur et le rapporteur, pour en mesurer le flou conceptuel et en repérer les principales contradictions internes. Commençons par l’article 4 : « En résumé, le mot “race” désigne un groupe ou une population caractérisée par certaines concentrations, relatives quant à la fréquence et à la distribution de gènes ou de caractères physiques qui, au cours des temps, apparaissent, varient et souvent même disparaissent sous l’influence de facteurs d’isolement géographiques ou culturels. » Il y a là une définition naturaliste de la « race » qui rompt avec la vision typologique ou essentialiste au profit d’une vision populationnelle et statistique, et met l’accent sur la dimension évolutive du phénomène racial, sans en nier l’existence. Les articles 2 et 3 reconnaissent clairement la réalité biologique des races humaines. L’article 2 commence par poser que, « du point de vue biologique, l’espèce *Homo sapiens* se compose d’un certain nombre de groupes, qui diffèrent les uns des autres par la fréquence d’un ou de plusieurs gènes particuliers ». Et l’article 4 réaffirme la thèse : « Une race, biologiquement parlant, peut donc se définir comme un groupe parmi ceux qui constituent l’espèce *Homo sapiens*. » Mais la définition donnée dans l’article 4 est aussitôt mise en question par l’article 6, clairement

prohibitionniste : « Les graves erreurs entraînées par l’emploi du mot “race” dans le langage courant rendent souhaitables qu’on renonce complètement à ce terme lorsqu’on l’applique à l’espèce humaine et qu’on adopte l’expression de “groupes ethniques”. »

Cette proposition de réforme lexicale, par ses implications (qui reviennent à « culturaliser » la question raciale), entre en contradiction avec la reconnaissance du fait racial impliquée par la définition naturaliste de l’article 4. Elle revient simplement à intégrer dans le texte de l’Unesco, pour n’oublier ou ne choquer personne, la proposition de Huxley et Haddon, celle de rebaptiser les « races ». Avec l’article 7, on revient à la triade raciale classique, que l’on croyait avoir été scientifiquement disqualifiée : « En ce moment la plupart d’entre eux [les savants] sont d’accord pour diviser la majeure partie de l’espèce humaine en trois grands groupes, à savoir : le groupe mongoloïde ; le groupe négroïde ; le groupe caucasoïde. » C’est là simplement rebaptiser sur un mode savant les trois grandes races de la vieille anthropologie physique : Jaunes, Noirs, Blancs. Enfin, avec l’article 14, on assiste au retour du déni de réalité visant l’approche biologique du phénomène racial. L’opération consiste, moyennant certaines précautions rhétoriques, à réduire la « race » à une fiction d’usage social : « En réalité, la “race” est moins un phénomène biologique qu’un mythe social. » Cet énoncé, forme première du dogme de la race comme « construction sociale », est en contradiction avec l’article 4, qui donne une définition

4. Voir notamment M. F. Ashley Montagu, *Man’s Most Dangerous Myth : The Fallacy of Race*, New York, Columbia University Press, 1942.

5. « Déclaration sur la race » (Paris, juillet 1950), in *Quatre déclarations sur la question raciale*, Unesco, 1969, pp. 30-36.

biologique de la race, comme avec l'article 7, qui distingue trois groupes humains correspondant aux trois grandes races identifiées par la racio-  
logie classique.

La confusion est surprenante.

*Au nom de la science :  
la race comme mythe*

Pour les généticiens engagés dans l'anti-racisme, l'évidence est bien partagée dans la période qui s'ouvre au début des années 1970 : il suffit de disqualifier scientifiquement la catégorie de « race humaine » pour priver le racisme de toute légitimité, en le réduisant à un mythe, une idéologie trompeuse, un ensemble sans consistance de croyances infondées, de représentations chimériques et de jugements faux. Pour gagner la guerre contre le racisme, il faudrait faire confiance à la science, et à elle seule. Sans toujours le savoir, ils postulent que le racisme tire sa légitimité sociale de ce qu'il est présumé scientifique, bref, ils prennent à la lettre l'expression choisie par certains théoriciens racistes : le « racisme scientifique ». Si l'on suppose que le racisme est scientifique ou n'est pas, le problème théorique auquel se réduit l'anti-racisme est de trouver les preuves du caractère non scientifique du racisme. Et si l'on pose, comme Montagu en 1997, que « le mot "race" est lui-même un terme raciste<sup>6</sup> », alors la lutte contre le racisme doit commencer par l'acte de supprimer le mot « race » du vocabulaire courant.

Bien sûr, tous les généticiens ne sont pas naïfs au point de croire que l'élimination du mot « race » constitue la solution la plus simple du problème du racisme. Le généticien et anthropologue André Langaney et ses collaborateurs se montrent plus mesurés lorsqu'ils écrivent en 1992, mettant l'accent sur l'arbitraire des classifications raciales :

« Clairement, la notion de races humaines est une façon imprécise de désigner des populations chevauchantes, dont l'incroyable diversité ne se prête à aucune classification simple et scientifiquement acceptable. [...] Nous avons hérité l'usage commun des mots "races humaines" d'une histoire sinistre et d'une science dévoyée. Nous ne l'éliminerons pas de sitôt de nos conversations. Souvenons-nous, au moins, qu'il n'appartient plus au vocabulaire de la science actuelle, et qu'il est donc arbitraire<sup>7</sup>. »

La nouvelle vulgate antiraciste, qui s'est formée durant les trois dernières décennies du <sup>xx</sup>e siècle, peut se résumer par deux énoncés portant sur la « race » et le « racisme ». Le premier est le suivant : « La race est une construction sociale, non un concept biologique<sup>8</sup>. » Cette vision constructiviste et hypercritique est à la base d'un autre énoncé, renversant l'un des postulats du vieux racisme biologique : « La race en tant qu'entité biologique est une fiction, le racisme en tant que problème social est une réalité<sup>9</sup>. » En juillet 2001, aux États-Unis, un slogan publicitaire de même facture passait sur les écrans : « Réveillez-vous. La race est un mythe. Le racisme est réel. » Tandis qu'on déréalisait la « race », on accordait une hyperréalité au « racisme ». On supposait non seulement que le « racisme » était partout, mais encore qu'il était le tout. Donc la grande affaire de tous. Le premier ennemi à combattre.

6. A. Montagu, *Man's Most Dangerous Myth*, op. cit., nouv. éd., Walnut Creek (CA) et Londres, AltaMira Press, 1997, p. 47.

7. André Langaney, Ninian Hubert Van Blijenburgh, Alicia Sanchez-Mazas et al., *Tous parents, tous différents*, Bayonne, Éd. Raymond Chabaud, 1992, p. 62.

8. Cité par Marek Kohn, *The Race Gallery : The Return of Racial Science* [1995], Londres, Vintage, 1996, p. 285.

9. Audrey Smedley et Brian D. Smedley, « Race as Biology Is Fiction, Racism as a Social Problem Is Real », *American Psychologist*, vol. 60, n° 1, janvier 2005, pp. 16-26.

Pierre-André Taguieff  
Face au racisme,  
à quoi sert le savoir ?

*Les dogmes fondateurs  
de l'antiracisme « scientifique »*

Les scientifiques engagés, au nom de leur savoir socialement reconnu, dans la « lutte contre le racisme » auraient pu s'attendre à un retour de bâton. Durant les trente dernières années du <sup>xx</sup>e siècle et la première décennie du <sup>xxi</sup>e, ces scientifiques « progressistes » ou « humanistes », anthropologues ou généticiens fort respectables, souvent engagés à gauche, avaient en effet cru pouvoir (1) lier indissolublement la question de la « race » et celle du racisme, (2) lutter intellectuellement contre le racisme en récusant le concept de « race », c'est-à-dire en refusant de reconnaître, au nom de la science, la moindre validité théorique, descriptive et explicative, à la notion de « race », et (3) discréditer l'étude des bases génétiques du comportement humain, en cautionnant souvent le dogme hyper-environnementaliste de la table rase et son corollaire, le dogme sociologique du constructivisme social radical (« tout chez l'homme est socialement construit »). C'est au nom du rejet du « biologie » et de l'« essentialisme », érigé en faute majeure par la plupart des théoriciens des sciences sociales, que le slogan de la forme « On ne naît pas x (« noir », « femme », etc.), on le devient » joue depuis le milieu du <sup>xx</sup>e siècle le rôle d'une clé ouvrant toutes les portes.

En disqualifiant, au nom des progrès de la connaissance scientifique, la catégorie de « race », les scientifiques engagés, biologistes ou anthropologues, avaient cru avoir définitivement privé le prétendu « racisme scientifique » de son fondement, qui serait un « déterminisme » génétique total. Il leur importait peu qu'un tel déterminisme biologique ne soit soutenu par aucun présumé « théoricien raciste » contemporain reconnu dans la communauté scientifique, ou

ayant un poste, en tant que tel, dans l'Université ou dans la Recherche.

Pour souligner le contraste entre l'époque antiraciste contemporaine et l'époque du racisme banal, rappelons que, dans l'un de ses romans, *Tancred* (1847), Benjamin Disraeli faisait dire à son personnage Sidonia : « La race est tout ; il n'y a pas d'autre vérité<sup>10</sup>. » Quant à l'anthropologue britannique Robert Knox, il affirmait en 1850 : « Que la race décide de tout dans les affaires humaines est simplement un fait, le fait le plus remarquable, le plus général, que la philosophie ait jamais annoncé. La race est tout : la littérature, la science, l'art – en un mot, la civilisation – en dépend<sup>11</sup>. »

On est passé d'une époque raciale dont le mot d'ordre était « la race est tout » à une époque antiraciste dont le slogan est « la race n'est rien ». Rien qu'une fiction, comme dit le slogan antiraciste étatsunien : « La race est une fiction, le racisme une réalité. » Le basculement dans le contraire, mécanisme commun aux processus inconscients et à l'idéologie, ne contribue en rien à la résolution des problèmes, mais donne l'illusion d'avoir trouvé la bonne solution.

Un naïf lexicocentrisme militant a inspiré de nombreuses campagnes politico-médiatiques ainsi que des projets de loi visant à « purifier » la langue. En 2014, postulant que la race est une « construction sociale », le gouvernement suédois, après l'Autriche et la Finlande, s'est engagé sur la voie de l'antiracisme « éliminationniste », en supprimant de ses textes législatifs toutes les références à la race. La vision de l'Histoire présumée par cette décision politique est fondée

10. Benjamin Disraeli, *Tancred : or, the New Crusade*, Londres, 1847, Bk 1, p. 303.

11. Robert Knox, *The Races of Men : A Fragment*, Philadelphie, Lea & Blanchard, 1850 ; réimpr. par Mnemosyne Publishing Co., Miami (Floride), 1969, préface, p. 7.

Pierre-André Taguieff  
Face au racisme,  
à quoi sert le savoir ?

sur la thèse selon laquelle l'humanité serait entrée dans un âge « post-racial », thèse largement diffusée depuis l'élection de Barack Obama à la présidence des États-Unis d'Amérique. En France, depuis le début des années 1990, la gauche politique et intellectuelle n'a cessé de rêver de « nettoyer » les textes législatifs comportant des mentions du mot « race ». C'est ainsi que, le 10 mars 2012, affirmant qu'« il n'y a pas de place dans la République pour la race », le candidat à l'élection présidentielle François Hollande avait fait de la suppression du mot « race » du texte de la Constitution française l'un de ses thèmes de campagne. En mai 2013, sur proposition du Front de gauche, l'Assemblée nationale a adopté un projet de loi supprimant l'usage du mot « race » dans neuf codes et treize lois non codifiées (Code pénal, Code de procédure pénale, loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse, etc.). L'article premier de la proposition de loi tel qu'il a été réécrit par la Commission des lois dispose que « la République française interdit et condamne le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie. Elle ne reconnaît l'existence d'aucune prétendue race ».

Cette centration obsessionnelle sur les mots favorise les lynchages médiatiques à répétition visant les malheureux auteurs de « dérapages » verbaux jugés intolérables, voire criminels. Pour un acteur politique, par exemple, employer le mot « race » ou le syntagme « race blanche » (ou « race noire ») dans l'espace public, c'est s'exposer à être cloué au pilori, et ainsi à être durablement disqualifié. Le 26 septembre 2015, lorsque la députée européenne Nadine Morano a osé déclarer, citant approximativement le général de Gaulle sur le plateau de l'émission de Laurent Ruquier, « On n'est pas couché » (France 2), que la France était un « pays de race blanche », elle a déclenché un scandale national

et provoqué ce que l'on appelle un « tollé médiatique ». Rappelons brièvement les faits, en commençant par citer précisément les déclarations du général de Gaulle sur la question. Alain Peyrefitte rapporte ces propos tenus par le général au cours d'un entretien, le 5 mars 1959, à l'Élysée : « C'est très bien qu'il y ait des Français jaunes, des Français noirs, des Français bruns. Ils montrent que la France est ouverte à toutes les races et qu'elle a une vocation universelle. Mais à condition qu'ils restent une petite minorité. Sinon, la France ne serait plus la France. Nous sommes quand même avant tout un peuple européen de race blanche, de culture grecque et latine et de religion chrétienne<sup>12</sup>. » Dans ses *Mémoires d'espoir*, de Gaulle revient sur la question à propos de l'Europe : « Pour moi j'ai, de tout temps, mais aujourd'hui plus que jamais, ressenti ce qu'ont en commun les nations qui la peuplent. Toutes étant de même race blanche, de même origine chrétienne, de même manière de vivre [...], il est conforme à leur nature qu'elles en viennent à former un tout<sup>13</sup>. » Citons maintenant, précisément, les deux phrases enchaînées par Nadine Morano le 26 septembre 2015, sur le plateau de Laurent Ruquier : « La France est un pays aux racines judéo-chrétiennes. La France est un pays de race blanche dans laquelle [*sic*] on accueille des personnes étrangères. » La téméraire gaulliste a cru devoir préciser : « Nous sommes un pays judéo-chrétien, le général de Gaulle le disait, de race blanche, qui accueille des personnes étrangères. [...] J'ai envie que la France reste la France. Je n'ai pas envie que la France devienne musulmane. » On

12. Alain Peyrefitte, *C'était de Gaulle*, Gallimard, 2002, p. 66.

13. Charles de Gaulle, *Mémoires d'espoir*, t. I, *Le Renouveau 1958-1962*, Plon, 1970 ; rééd., *Le Livre de poche*, 1973, p. 217.

Pierre-André Taguieff  
Face au racisme,  
à quoi sert le savoir ?

trouve dans ces déclarations un mélange, aujourd'hui largement accepté dans l'opinion (mais dénoncé par les élites), d'une définition historico-ethnique (non raciste cependant) du peuple français et d'une définition classiquement républicaine de la nation, fondée sur sa capacité d'assimilation des étrangers.

Cette vision identitaire modérée se traduit, chez Nadine Morano comme chez de nombreux autres personnages publics (le plus souvent classés à droite), par un projet identitaire normatif, où le devenir-musulman de la France constitue une perspective intolérable. C'est l'aveu de cette hantise, largement partagée, d'une « France musulmane », à laquelle fait écho le roman à succès de Michel Houellebecq, *Soumission*, qui a permis de classer Mme Morano dans la catégorie maudite des « islamophobes ». Raison supplémentaire de la diaboliser. Alors que le recours au vocabulaire racial dans le langage ordinaire (ethnie, différences ou identités ethniques, populations « de type européen » ou « caucasien », « de type asiatique », groupes humains, communautés, origines, ascendance/descendance, « diversité », « musiques noires », « de souche », « hommes blancs de plus de cinquante ans », etc.) ne semble choquer personne – à l'exception de quelques vigies du « politiquement correct » néo-gauchiste –, l'emploi du mot « race » fait scandale, surtout s'il apparaît dans l'expression « race blanche ». Le décodage « politiquement correct » de ces deux mots couplés fait prévaloir un sous-entendu idéologiquement inacceptable : l'exclusion des « non-Blancs ». Parler de « race blanche » constituerait un scandaleux mode d'exclusion, en tant qu'acte verbal jugé « raciste ».

Pourtant, de nombreuses études ont établi que les comportements racistes n'étaient pas nécessairement liés à l'emploi du mot « race », ni

même à des croyances racistes. Les haines et les conflits entre groupes ne dérivent pas des différenciations génétiques observables et mesurables par les spécialistes de la génétique humaine. Dans les violences que l'on caractérise aujourd'hui comme « racistes », les discours légitimatifs sont de plus en plus rarement fondés sur une quelconque doctrine explicite de l'inégalité des races humaines. Il faut donc s'interroger sur l'apparition d'un « racisme sans race<sup>14</sup> ». Le racisme se fabrique avec n'importe quelle différence de groupe, aussi minime soit-elle, qu'elle relève de l'apparence physique, de l'origine nationale, des traditions culturelles ou des systèmes de croyances. Les appels à la haine ou à la discrimination se fondent le plus souvent sur des différences culturelles absolutisées, qui ne sont pas nécessairement inscrites sur une échelle de valeurs. Ces formes prises par le racisme, à bien des égards nouvelles, ne se fondent ni sur l'idée de race ni sur une vision hiérarchique des « races humaines ». C'est ce que j'ai appelé naguère, au milieu des années 1980, le « néo-racisme culturel et différentialiste<sup>15</sup> ». Ce nouveau racisme, que l'on a pu caractériser de diverses manières (« symbolique », « aversif », « voilé », etc.), se présente comme un « racisme sans racistes<sup>16</sup> », sans « racistes » déclarés. Mais il faut aussi reconnaître qu'un emploi naïf du mot « race » n'implique pas une vision raciste du monde, encore moins une disposition à passer à l'acte contre telle ou telle

14. Voir Colette Guillaumin, « “Je sais bien mais quand même” ou les avatars de la notion de race », *Le Genre humain*, n° 1, 1981, pp. 55-65.

15. Pierre-André Taguieff, « Le néo-racisme différentialiste. Sur l'ambiguïté d'une évidence commune et ses effets pervers : l'éloge de la différence », *Langage et société*, n° 34, décembre 1985, pp. 69-98.

16. Eduardo Bonilla-Silva, *Racism without Racists : Color-Blind Racism and the Persistence of Racial Inequality in the United States* [2003], 2<sup>e</sup> éd., Lanham (MD), Rowman et Littlefield, 2006.

«race». Voilà qui complique la question et dérange les conformismes idéologiques.

Non sans naïveté, présupposant que l'on pouvait éradiquer des croyances par la simple exposition d'un savoir scientifique, certains généticiens ont donc lié le rejet du racisme à la négation de la «race» (comme type ou comme taxon), sur la seule base d'une interprétation militante de certains résultats, inévitablement provisoires, de la recherche scientifique en génétique. Ils ont ainsi donné une certaine légitimité à un «antiracisme scientifique» dont les positions, largement diffusées par les médias depuis les années 1970, sont devenues des dogmes enseignés dans les écoles. De nouveaux lieux communs, portés par de «bons sentiments», ont été mis en circulation. Des recettes supposées pédagogiques ont été proposées. L'écrivain Tahar Ben Jelloun, par exemple, dans un opuscule militant intitulé *Le Racisme expliqué à ma fille*, publié en 1998 et devenu un best-seller, expose ainsi le programme d'élimination lexicale : «Les races humaines n'existent pas. [...] Le mot "race" ne doit pas être utilisé pour dire qu'il y a une diversité humaine. Le mot "race" n'a pas de base scientifique. [...] Je te propose de ne plus utiliser le mot "race". Il a tellement été exploité par des gens malveillants qu'il vaut mieux le remplacer par les mots "genre humain"<sup>17</sup>.»

Mais qu'est-ce qui nous empêche d'étendre l'argument justifiant la proposition d'élimination lexicale à des mots comme «démocratie», «nation», «progrès», «liberté», «égalité», «justice», etc., sans oublier «travail», «famille» et «patrie», qui ont tous été honteusement exploités et galvaudés par des personnages peu recommandables ? En outre, l'application de la règle proposée (remplacer «race» par «genre humain» dans tous les contextes) produirait des effets plutôt cocasses. Il suffit, pour le montrer, de

soumettre à l'opération normative l'article premier de la Constitution de la V<sup>e</sup> République (4 octobre 1958), qui énonce que «la France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale» et qu'«elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion». Si la fille de Tahar Ben Jelloun a suivi la recommandation de son papa, elle aura produit l'énoncé suivant, dénué de sens : «La France [...] assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens, sans distinction d'origine, de *genre humain* ou de religion.» La lecture réformatrice de l'article premier de la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale (1966) donne le résultat suivant : «Dans la présente Convention, l'expression "discrimination raciale" vise toute distinction, exclusion, restriction ou préférence fondée sur le *genre humain*, la couleur, l'ascendance ou l'origine nationale ou ethnique [...].»

Certains pédagogues antiracistes avancent cette autre proposition : «Il n'y a qu'une race, la race humaine.» Loin de clore le débat, une telle réaffirmation pieuse de l'unité du genre humain ne peut que le relancer, dès lors que l'on est conduit à reconnaître des différences au sein de ladite «race humaine» supposée unique. Les «races» renaissent ainsi sous d'autres noms : les vieilles «variétés de l'espèce humaine» se métamorphosent lexicalement en «diversité humaine», expression idéologiquement neutre. L'euphémisation tactique est ici de rigueur. Mais si le racisme se définit par le «rejet de la différence», comme dit la vulgate, l'antiracisme doit se définir par la célébration des différences, ces dernières illustrant la «richesse» de l'humanité.

Des questions épineuses sont ainsi soulevées :

17. Tahar Ben Jelloun, *Le Racisme expliqué à ma fille*, suivi de *La Montée des haines* [1998], nouv. éd. augm., Éd. du Seuil, 2004, pp. 24-25.

Pierre-André Taguieff  
Face au racisme,  
à quoi sert le savoir ?

comment respecter à la fois l'unité et la pluralité ? Comment affirmer en même temps l'égalité et la différence ? Tirillés entre le désir de réaffirmer la bonne unité du genre humain (« la race humaine ») et celui de reconnaître la réalité (et la valeur) de sa diversité interne, tout en respectant la thèse de l'égalité, les antiracistes savants ont trouvé une formule rhétorique susceptible de mettre tout le monde d'accord, au prix d'un certain flou conceptuel : « Tous parents, tous différents<sup>18</sup>. » Le message est descendu dans la rue, pour être traduit dans la langue égalitariste militante : « Tous pareils, tous différents. » Les humains, tous parents, seraient donc aussi des semblables différents. Ils seraient en outre, à la fois, tous égaux et tous singuliers. Le recours aux paradoxes scintillants bien qu'obscurs permet de faire des miracles. La pensée slogan s'enrichit ainsi de nouveaux oxymores. Dans le discours néo-antiraciste ordinaire, la thèse de la non-existence des « races » interfère souvent avec celle de leur égalité radicale. D'où le mot d'esprit visant le discours militant composite des nouveaux antiracistes, empêtrés dans leurs contradictions : « Non seulement les races n'existent pas, mais en plus elles sont toutes égales entre elles. »

Or, c'est précisément au nom des « progrès » du savoir scientifique que sont mises en question, depuis les années 1990, les thèses fondamentales de l'antiracisme qui se voulait scientifique. L'idée de « race » (indépendamment du mot) a été repensée ou redéfinie dans des perspectives scientifiques totalement étrangères au « racisme », tandis que le dogme de la table rase était récusé par la plupart des scientifiques<sup>19</sup>, qui ne se sont pas pour autant convertis à une quelconque forme de « racisme ». De nouveaux arguments sont venus des généticiens et des médecins qui, depuis surtout la fin des années 1970, par exemple sur la base de données épidémiologiques permet-

tant d'identifier des « races géographiques » à partir de la distribution des maladies héréditaires, ou en se fondant sur les différences pharmacologiques repérées entre les groupes humains (d'où le débat public sur les médicaments dits « raciaux »), font renaître pour ainsi dire le concept de « race humaine », même si l'expression est parfois évitée dans le champ scientifique. Un généticien comme Luca Cavalli-Sforza, que l'on ne saurait soupçonner de racialisme, affirme ainsi, à propos des « différences génétiques entre les grandes races, c'est-à-dire entre les peuples qui habitent sur les cinq continents », que l'on peut les évaluer à 4 %, en précisant que de telles évaluations quantitatives « peuvent changer avec l'amélioration de la qualité des mesures<sup>20</sup> ». D'autres arguments avaient été avancés précédemment par certains généticiens croyant pouvoir redéfinir les « races » humaines sur la base de l'identification de marqueurs génétiques. C'est là, en un sens, réinventer les vieilles « races » phénotypiques en les redéfinissant comme des « races » génotypiques. On n'échappe pas pour autant à l'arbitraire des classifications, ni à la tentation essentialiste. Mais la question devient plus complexe et appelle des analyses neuves. Bref, le débat scientifique rebondit, avec ses inévitables accompagnements idéologico-politiques.

*Un nouveau  
« racisme scientifique » ?*

Face aux arguments d'ordre scientifique avancés contre leurs dogmes, les tenants les plus

18. A. Langaney, N. Hubert Van Blijenburgh, A. Sanchez-Mazas *et al.*, *Tous parents, tous différents*, *op. cit.*

19. Pour une analyse critique du dogme de la « table rase », voir Steven Pinker, *Comprendre la nature humaine* [2002], Odile Jacob, 2005, pp. 21-29.

20. Luca Cavalli-Sforza, *Évolution biologique, évolution culturelle* [2004], Odile Jacob, 2005, p. 89.

convaincus de l'« antiracisme scientifique », refusant la discussion véritablement scientifique, ont répliqué de deux manières, strictement idéologiques ou politiques : 1) en accusant leurs contradicteurs de « racisme », ou de « faire le jeu » de « l'extrême droite » (supposée intrinsèquement « raciste »); 2) en organisant le silence sur les écrits contestataires, alors qu'il eût fallu les soumettre à un examen critique, et, d'une façon explicite, les réfuter ou reconnaître éventuellement leur portée ou leur intérêt. La dénonciation diabolisante et les campagnes de boycottage, voire les poursuites devant les tribunaux, ont ainsi remplacé la discussion argumentée.

Le vieux « racisme scientifique » n'a pas pour autant disparu, mais il s'est quelque peu sophistiqué et ne s'affirme guère que d'une façon défensive, sans que l'expression soit reprise en tant qu'auto-désignation. Ses héritiers se sont manifestés non sans prudence depuis les années 1990 dans un petit nombre de lieux universitaires ou dans le cadre de fondations, principalement dans le monde anglo-saxon. Les auteurs qui contestent publiquement les dogmes de l'« antiracisme scientifique », disons les anti-racistes contemporains (dénoncés comme « racistes » par les antiracistes), semblent également se dérober à la discussion argumentée de leurs thèses. Ils se contentent de dénoncer leurs adversaires comme des suppôts du « politiquement correct ». C'est leur manière, assurément facile, de répliquer aux accusations de « racisme » lancées contre leurs écrits. En outre, les résultats de leurs travaux académiques se réduisent à la réaffirmation des principales thèses de la racio-logie classique, retrouvées au terme de longs détours par des domaines épistémiques plus ou moins nouveaux, où la sociobiologie joue un rôle majeur, venant renforcer les résultats de certains tests de *QI* censés établir une inégalité des apti-

tudes cognitives entre groupes dits « raciaux ». On se souvient des vives controverses provoquées par la publication, en 1994, de *The Bell Curve*, ouvrage cosigné par le psychologue Richard J. Herrnstein et le sociologue-politiste Charles A. Murray<sup>21</sup>. Elles présentaient de nombreuses analogies avec celles qui avaient été déclenchées, vingt-cinq ans plus tôt, par la publication de l'étude d'Arthur R. Jensen, professeur de sciences de l'éducation et de psychologie à l'université de Berkeley, « Jusqu'où pouvons-nous augmenter le *QI* et la réussite scolaire ? »<sup>22</sup>. Aussitôt devenue célèbre par le scandale provoqué, cette étude a fait entrer dans l'espace public, au-delà du cercle des experts, la question sulfureuse du *QI* et des fondements génétiques de l'inégalité entre les hommes.

Dans ces publications se présentant comme scientifiques, on ne trouve qu'une seule conclusion inédite, affectant la conception de la hiérarchie des grandes « races » du point de vue des aptitudes intellectuelles et civilisationnelles : au sommet de l'échelle hiérarchique, les « Asiatiques » ont détrôné les « Blancs ». Mais les « Noirs » sont toujours au bas de l'échelle. Bref, les néo-racistes académiques, principalement anglo-saxons, continuent de penser avec les vieilles catégories racio-logiques héritées de l'anthropologie physique descriptive et classificatoire du XIX<sup>e</sup> siècle, que l'on reconnaît derrière leurs nouvelles dénominations – les « Orientaux », les « Asiatiques » ou les « Mongoloïdes » remplaçant les « Jaunes », tandis que les « Caucasoïdes » et les « Négroïdes » remplacent respectivement les

21. Richard J. Herrnstein et Charles Murray, *The Bell Curve : Intelligence and Class Structure in American Life*, New York, The Free Press, 1994.

22. Voir Arthur R. Jensen, « How Much Can We Boost IQ and Scholastic Achievement? », *Harvard Educational Review*, vol. 39, n° 1, 1969, pp. 1-123.

Pierre-André Taguieff  
Face au racisme,  
à quoi sert le savoir ?

«Caucasiens» (ou «Blancs») et les «Noirs». En 2000, J. Philippe Rushton résume ainsi les résultats de ses recherches : «Les données présentées dans cet ouvrage montrent que les races diffèrent les unes des autres sur plusieurs points importants. Ces différences moyennes entre les races portent sur le volume du cerveau, l'intelligence, le comportement sexuel, la fertilité, la personnalité, la maturation, l'espérance de vie, la criminalité et la stabilité familiale. Les Orientaux se situent à l'une des extrémités de ce modèle triadique des différences. Les Noirs se situent à l'autre extrémité, et les Blancs en général entre les deux. Seule une théorie prenant en compte à la fois les gènes et l'environnement, dans le cadre de la théorie darwinienne de l'évolution, peut expliquer pourquoi les races sont aussi constamment différentes à travers le monde et dans le temps<sup>23</sup>.»

*L'antiracisme au nom de la science  
et le retour de la «race»*

L'argument scientifique le plus souvent avancé, depuis le début des années 2000, pour démontrer la désuétude de la notion de «race humaine» peut être ainsi résumé : si les minuscules différences que l'analyse du génome humain a permis de détecter (0,1 % d'ADN variable entre individus) ne constituent pas des démarcations nettes, alors on peut conclure que «la variation génétique tend à se répartir selon un *continuum*<sup>24</sup>», rendant impossible toute distinction entre des groupes dits «raciaux». Voilà qui semble donner une solide assise scientifique à la thèse antiraciste selon laquelle «la notion de race n'a aucun fondement génétique ni scientifique», formule type qui fut répétée en juin 2000 par Craig Venter, président de la société privée Celera, en présence de Bill Clinton, lors des célébrations qui marquèrent la publication de la

première esquisse du séquençage du génome humain. Présent à cette réunion publique, le rival de Craig Venter, Francis S. Collins, directeur du National Human Genome Research Institute (institut public), mit l'accent sur le fait que les hommes ont en commun 99,9 % de leur génome, et que le 0,1 % restant code probablement des variations comme la couleur de la peau, dont la plupart n'ont aucune signification biologique. En 2004, Craig Venter réaffirmait sa position : «Je ne vois pas la nécessité réelle de classer les gens selon la race. À quoi cela sert-il, sinon à la discrimination ?» En revanche, Collins se demandait s'il existait, dans ce 0,1 % du génome, des variations présentant un intérêt pour la médecine, dont l'identification pourrait permettre de réduire les inégalités en matière de santé. Comme le rappelle Bertrand Jordan, un taux de divergence de 0,1 % correspond à trois millions de différences réparties au sein des trois milliards de bases que contient notre ADN, ce qui «pourrait suffire à séparer notre espèce en variétés bien distinctes<sup>25</sup>».

Le 2 octobre 2015, un journaliste français présentait l'argument comme une vérité définitive : «L'ADN respectif de deux personnes prises au hasard sur la planète ne diffère que de 0,1 %<sup>26</sup>.» Tel est l'argument central que l'on présente régulièrement dans la presse comme décisif et que l'on demande à des généticiens de cautionner. Le journaliste de *Libération* paraphrasait le texte de présentation du film documentaire «L'ADN, nos

23. J. Philippe Rushton, *Race, Evolution, and Behavior : A Life History Perspective*, 2<sup>e</sup> éd. abrégée, New Brunswick (NJ) et Londres, Transaction Publishers, 2000, p. 105.

24. Lynn Jorge et Stephen Wooding, «Génome sans frontières», *La Recherche*, n° 401, octobre 2006, p. 42.

25. Bertrand Jordan, *L'Humanité au pluriel. La génétique et la question des races*, Éd. du Seuil, 2008, pp. 10, 55.

26. Luc Peillon, «Comment les Noirs sont devenus blancs», *Libération*, 2 octobre 2015 (consultable en ligne).

ancêtres et nous » (Franck Guérin et Emmanuel Leconte), diffusé sur Arte le 14 juillet 2011 : « Aujourd'hui, tous les scientifiques sérieux s'accordent sur un point essentiel : nous sommes tous parents. En d'autres termes, la diversité observée chez les humains est plus apparente que réelle. L'ADN de deux individus pris au hasard sur la planète ne diffère que de 0,1 %. » Mais l'on sait aussi que les humains partagent plus de 98 % de leur programme génétique avec le chimpanzé commun et le chimpanzé pygmée du Zaïre. Cette faible distance génétique entre humains et chimpanzés montre qu'ils sont également « tous parents ». Va-t-on en conclure que les chimpanzés sont des personnes humaines, qu'ils appartiennent à l'espèce humaine ? Bref, qu'ils sont des hommes comme les autres ? Ou, comme le suggère Jared Diamond, qu'il faut en finir avec la notion de « genre humain » et poser qu'il n'existe qu'un « genre chimpanzé » regroupant les chimpanzés commun et pygmée, le gorille, et le « troisième chimpanzé<sup>27</sup> », à savoir nous-mêmes, qui croyons pouvoir nous appeler « les hommes » ? Il y a là l'un des aspects de l'ébranlement du « propre de l'homme » dont il semble ne rester que la capacité des humains à s'interroger sur ce qu'ils sont<sup>28</sup>. Sur la seule base de l'argument du « 0,1 % », non interprété, on ne peut pas fonder sérieusement la thèse de la non-existence de groupes « raciaux » au sein de l'espèce humaine. C'est là simplifier à outrance la question.

*Science et scientisme,  
morale et moralisme*

La vraie question est celle des rapports entre la science et la morale. Mal la poser, c'est ouvrir la porte à de faux débats aussi houleux qu'interminables. Ce que les théoriciens du racisme pseudo-scientifique de la première moitié du

xx<sup>e</sup> siècle (réactivé depuis les années 1990) et ceux de l'antiracisme « scientifique » contemporain ont en commun, c'est une même *vision scientiste* des questions concernant la diversité humaine et la manière de la constituer en objet de la recherche scientifique. Ils partagent également la thèse selon laquelle des conclusions morales et politiques, impliquant des valeurs, des normes et des prescriptions, peuvent être logiquement déduites des progrès de la connaissance scientifique. On reconnaît là le « sophisme naturaliste » qui consiste, pour parler comme Henri Poincaré, à supposer que les jugements à l'indicatif ont une conclusion logique à l'impératif. Après Hume, Poincaré posait que « si les prémisses d'un syllogisme sont toutes les deux à l'indicatif, la conclusion sera également à l'indicatif ». Déduire un « tu dois » ou un « il faut » d'un « cela est » constitue un sophisme ordinaire. Dans la rhétorique antiraciste, le recours au sophisme naturaliste s'accompagne d'une condamnation morale et d'une dénonciation édifiante des individus coupables d'avoir tenu des propos jugés racistes. On reproche à ces individus non seulement d'avoir des idées fausses et de les exprimer, mais aussi d'être d'une moralité douteuse. Telles sont les deux orientations du catéchisme antiraciste : l'une relève du scientisme, l'autre du moralisme.

Le dernier paragraphe de la « Déclaration sur la race » du 20 juillet 1950 expose dogmatiquement l'article de foi dont l'antiracisme scientiste et moralisant a hérité : « Les recherches biologiques viennent étayer l'éthique de la fraternité universelle ; car l'homme est, par tendance

27. Jared Diamond, *Le Troisième Chimpanzé. Essai sur l'évolution et l'avenir de l'animal humain* [1992], Gallimard, 2000.

28. Georges Chapouthier et al., *Que reste-t-il du propre de l'homme ?*, Palaiseau, Les Presses de l'ENSTA, 2012.

Pierre-André Taguieff  
Face au racisme,  
à quoi sert le savoir ?

innée, porté à la coopération et, si cet instinct ne trouve pas à se satisfaire, individus et nations en pâtissent également<sup>29</sup>. » Non seulement la moralité s'avère compatible avec la science, mais elle se fonde sur les enseignements de la connaissance scientifique. Voilà de quoi nourrir l'optimisme historique, qui aurait enfin trouvé une base solide. La bonne nouvelle se traduit par deux formules : le savoir constitue le fondement du devoir, le progrès de la connaissance assure le progrès de la moralité. Telle est la grande croyance progressiste : toutes les bonnes choses avancent d'un même pas. Elle enveloppe une promesse réconfortante, celle que les conflits raciaux disparaîtront un jour, en même temps que tout ce qui pousse à la haine et à la guerre les humains faits pour s'associer et coopérer. Qui adhère à cette vision du monde peut dormir tranquille. Il rêve dans le sens de l'Histoire. La prédiction historique comporte un volet antiraciste : les différences raciales perdront leur sens, cessant enfin de diviser les humains entre eux. C'est ainsi que se réalisera, grâce au progrès scientifique, l'unité morale et politique de l'espèce humaine. Une unité post-raciale.

Cette vision d'une rédemption du genre humain n'est pourtant pas partagée par tous les milieux antiracistes. Certains intellectuels antiracistes ont fait observer qu'aux États-Unis notamment, la plupart des mobilisations contre le racisme n'ont pu aboutir qu'en faisant appel à la « conscience raciale » ou à la « solidarité raciale » des milieux concernés (en l'occurrence, les « Africains-Américains »). De W. E. B. Du Bois à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle à Kwame Anthony Appiah un siècle plus tard, ce fait a été reconnu et théorisé. Appiah conclut ainsi un article consacré au « problème de la ligne de couleur » : « Reconnaître la race comme une construction sociale, artificielle, sans fondement biologique mais

significative socialement et politiquement, a permis de structurer la lutte contre le racisme et pour les droits civiques. Ainsi, c'est la solidarité raciale qui a rendu possible la lutte contre les lois Jim Crow aux États-Unis, et ailleurs la décolonisation ou le combat contre l'apartheid. Sans conscience raciale ou ethnoraciale, de telles mobilisations auraient-elles eu lieu ? En 1897, Du Bois écrivait avec justesse que c'était "le devoir des Américains d'origine noire, en tant que groupe, de préserver l'identité de leur race, jusqu'à ce qu'enfin les idéaux d'une réelle fraternité humaine se concrétisent". Rêve ? Utopie ? Peut-on imaginer un jour se débarrasser de cette ligne de partage des couleurs et construire nos solidarités sur d'autres engagements ? À ce jour, le rêve d'un monde sans race semble encore lointain<sup>30</sup>... »

Aux États-Unis, la « règle de la goutte de sang » (*one drop rule*), qui permettait de classer comme « Noirs » les individus supposés avoir du « sang noir », même lorsqu'il s'agissait de métis très clairs susceptibles d'être perçus comme « Blancs », est loin d'être complètement tombée en désuétude. C'est en vertu de cette règle raciste, qui passe désormais inaperçue, que, par exemple, Barack Obama est perçu ordinairement comme un « Noir ». Ladite règle a par ailleurs entamé ces dernières années une nouvelle carrière idéologique du fait que des « Africains-Américains » recourent à des analyses d'ADN afin de prouver leur ascendance africaine. La quête des « racines », lancée par le feuilleton télévisé *Roots* (1977) tiré du roman d'Alex Haley<sup>31</sup>, s'est transformée en

29. M. F. Ashley Montagu *et al.*, « Déclaration sur la race », art. cité, p. 35.

30. Kwame Anthony Appiah, « Ces idées qui ne veulent pas mourir », *La Revue*, n° 53-54, juillet-août 2015, p. 110.

31. Alex Haley, *Roots : The Saga of an American Family*, Garden City (NY), Doubleday, 1976.

Pierre-André Taguieff  
Face au racisme,  
à quoi sert le savoir ?

une recherche d'ascendance ou d'origine ancestrale prise en charge par diverses entreprises. Il ne s'agit pas seulement d'un banal retournement du stigmate, visant à affirmer la « fierté noire ». L'« afro-descendance » permet à certains « Africains-Américains », descendants d'esclaves, de prouver leur appartenance à une « minorité » afin de bénéficier des avantages de l'*affirmative action*, voire d'exiger des réparations aux descendants de ceux qui dirigeaient des sociétés de traite. Plus généralement, l'analyse d'un prélèvement d'ADN permet de « déterminer s'il provient d'une personne dont les ancêtres sont principalement africains, européens ou extrême-orientaux ». Mais, comme le note encore Bertrand Jordan, si un groupe d'ascendance est doté d'une certaine réalité au niveau génétique, il ne se confond pas avec une « race humaine » au sens typologique, car « ses frontières sont floues et sa diversité interne très grande ».

Si l'essentialisme, présent autant dans le nationalisme que dans le racisme et le sexisme, est justement considéré, sur le plan de l'épistémologie ou de la théorie de la connaissance, comme un obstacle à écarter en ce qu'il favorise la pensée rigide et la stéréotypisation, on a des raisons de défendre, du point de vue de l'action militante, le recours à un « essentialisme stratégique » qui revient, bien souvent, à réhabiliter ou revaloriser telle ou telle identité collective. Il s'agit donc de nuancer, selon les situations considérées, la critique théorique des identités de groupe, d'éviter de céder à la tentation, très répandue chez les intellectuels, de tout déconstruire et de tout démystifier, pour, en fin de compte, se priver de tout ancrage dans la réalité sociale, où les identités collectives (« ethnies », « races », « nations », « communautés », etc.) n'ont jamais cessé de jouer un rôle déterminant. On ne saurait agir dans un monde dont on aurait réduit

toutes les composantes à des illusions nuisibles. Sans points d'appui, seraient-ils problématiques d'un point de vue spéculatif, nulle action n'est possible. Les « communautés imaginées » ne font pas que peupler l'imaginaire social, elles constituent des réalités sociohistoriques que nul n'a le pouvoir d'effacer. Les négliger ou les sous-estimer est prendre le risque de les voir resurgir sous des formes pathologiques.

Le récent retour de la « race » (« identité ethno-raciale », « conscience raciale », « communautés ethniques », etc.) par la porte de derrière devrait logiquement contraindre les antiracistes à s'interroger sur les raisons de leur combat et à redéfinir leur action, qui jusque-là était fondée sur la présupposition de la non-existence des « races » et, plus largement, des identités de groupe fondées sur divers systèmes de croyances (origine commune, caractères partagés, sentiment de commune appartenance, etc.). Position apparemment confortable, dont une analyse froide de l'état des connaissances montre cependant la fragilité. L'erreur fondamentale dans l'analyse du racisme consiste à l'expliquer par la croyance à l'existence des « races », quelles qu'en soient les définitions avancées. La plupart des antiracistes en déduisent naïvement que, pour lutter efficacement contre le racisme, il suffirait de supprimer le mot « race » dans les manuels scolaires et dans les textes de loi. Illusion persistante.

#### *Par-delà les mots et les mythes*

Comme une grande partie de l'argumentation antiraciste est fondée sur une critique radicale de la catégorie même de « race humaine », les antiracistes savants sont enclins à considérer comme établi le double fait que la « race » se réduit à une fiction nuisible en voie de disparition et que l'humanité est entrée, certes d'une

Pierre-André Taguieff  
Face au racisme,  
à quoi sert le savoir ?

façon inégale selon les régions du monde, dans un âge post-racial, imaginé par les plus confiants comme post-raciste et post-conflictuel. Le racisme serait vaincu sur le terrain du concept et en passe de l'être dans l'ordre des attitudes et des conduites. Bref, le grand mouvement d'émancipation du genre humain se poursuivrait malgré les obstacles et des retards regrettables mais inévitables. L'essentiel serait sauvegardé, figuré par la croyance selon laquelle le Progrès reste le moteur de l'Histoire. Avec la paix universelle et l'unité du genre humain à l'horizon, nos contemporains auraient de quoi nourrir leur faculté d'espérer. L'humanité se libérerait enfin de l'emprise de la race. La solidarité universelle remplacerait l'affrontement universel. L'optimisme historique reviendrait à l'ordre du jour.

Pour sortir du cercle vicieux persistant, et du stade idéologico-politique de la polémique, il convient tout d'abord de dissocier la question de la « race » (la dénomination importe peu) de celle du racisme, la première relevant des manières de catégoriser la diversité humaine au double niveau du somatique et du génétique, alors que la seconde implique des investigations d'ordre sociologique et psychologique ainsi que des analyses et des perspectives politiques. Il convient ensuite de rendre possible une libre discussion, selon les normes des échanges au sein d'une communauté scientifique idéale, sur les faits, les hypothèses et les modèles d'intelligibilité concernant la diversité humaine, abordée d'une façon pluridisciplinaire. Il n'est point de domaine impliquant la connaissance scientifique où la libre discussion ait été rendue à ce point impossible. C'est bien plutôt une guerre idéologique qui s'est engagée, visant à faire taire par tous les moyens les adversaires et recourant systématiquement aux procès d'intention, à la logique du soupçon, aux amalgames polémiques, à la

condamnation moralisante et à la diabolisation du contradicteur.

Nous avons un antiracisme d'indignation sonore et de chasse aux sorcières pour des questions de mots, alors qu'il nous faudrait un antiracisme d'éducation intellectuelle et morale, de prévention intelligente et d'aide efficace aux victimes. La lutte bien comprise contre toutes les formes du racisme dérive d'un choix et d'un engagement que ne saurait dicter le savoir scientifique. Cette lutte se fonde sur le respect de la dignité humaine, par-delà toutes les distinctions groupales observables, qui par ailleurs peuvent et doivent faire l'objet d'investigations scientifiques. Car il convient de ne pas sacrifier la connaissance au nom de la préservation des croyances dogmatiques ou des évidences du moment, qu'il faut se garder d'ériger en « dernier moment ». La question des dénominations est ici secondaire. L'emploi du mot « race » devrait relever de la liberté de choix des locuteurs ordinaires comme des auteurs réputés savants, à la seule condition que ces derniers prennent le soin de définir ce qu'ils entendent par ce mot.

Il est loin le temps où, en France, un anthropologue célèbre pouvait impunément publier en 1952, par les soins de l'Unesco, un essai intitulé *Race et histoire* ou, le 22 mars 1971, prononcer une conférence à l'Unesco sur le thème « Race et culture »<sup>32</sup>. Après avoir noté que l'« inadéquation des réponses traditionnelles explique peut-être pourquoi la lutte idéologique contre le racisme s'est montrée si peu efficace sur le plan pratique », le grand anthropologue n'y cachait pas son pessimisme historique : « Rien n'indique que les préjugés raciaux diminuent, et tout laisse à

32. Claude Lévi-Strauss, *Race et histoire*, Unesco, 1952 ; texte revu et corrigé, in *Anthropologie structurale deux*, Plon, 1973, pp. 377-422 ; *id.*, « Race et culture » (1971), in *Le Regard éloigné*, Plon, 1983, pp. 21-48.

penser qu'après de brèves accalmies locales, ils resurgissent ailleurs avec une intensité accrue<sup>33</sup>. » Considération dangereuse, intempestive à sa manière : elle risquait de désespérer les militants. À quoi bon lutter, en effet, si tout est voué à se répéter sous de nouvelles formes ? L'époque de Claude Lévi-Strauss a pris fin. L'optimisme historique des mondialisateurs heureux a pris la relève du vieux progressisme, tandis qu'un vertuisme quasi officiel dicte ce qu'il faut dire et ne pas dire, et qu'un paternalisme d'État prétend enseigner aux citoyens le vrai et le bien, voire le beau.

Plutôt que d'affirmer dogmatiquement que « les races n'existent pas », en croyant ainsi avoir vaincu le racisme, il me semble plus judicieux de reconnaître simplement, avec modestie, que « nous ne savons pas ce qu'est une race<sup>34</sup> ». Ce qui ne constitue pas une raison suffisante de rejeter le mot « race » comme intrinsèquement pervers ou criminel. Nous constatons que des débats d'experts sans fin ont lieu sur la question et que, dans la perception sociale ordinaire, le vocabulaire racial, à l'exception du mot « race », n'a jamais cessé d'être employé pour désigner les différences entre groupes humains sur la base de divers types d'indices (dont la couleur de la peau). À cet aveu d'ignorance il convient d'ajouter une proposition de réorientation de la lutte contre « le racisme ». Il est de bonne méthode de ne pas prendre naïvement les thèses raciales à la lettre ni le racisme au mot – ou aux mots.

Il faut prendre au sérieux l'approche esquissée par Lévi-Strauss en 1971 : considérer les doctrines raciales et les discours racistes comme des indices, des symptômes, des habillages, des masques ou des prétextes. Dans cette perspective, les idées raciales pourraient ne constituer qu'une « couverture idéologique à des oppositions plus réelles, fondées sur la volonté d'asser-

visement et sur des rapports de force<sup>35</sup>. De la même manière, on peut formuler l'hypothèse selon laquelle les « différences raciales » pourraient continuer à « servir de prétexte à la difficulté croissante de vivre ensemble, inconsciemment ressentie par une humanité en proie à l'explosion démographique<sup>36</sup> ». Dès lors, une lutte frontale contre « le racisme » serait vouée à ne prendre pour cibles que des effets de surface ou des phénomènes secondaires. Pour combattre avec efficacité ce que l'on appelle sommairement « le racisme », il faut s'attaquer aux processus complexes et de divers ordres que sa visibilité sociale, productrice d'indignation morale et de mobilisations répétitives, dissimule et atteste tout à la fois.

Ce qui est sûr, c'est que, pas plus que la génétique, l'anthropologie et la sociologie ne sont une morale et une politique. Il serait naïf de projeter sur les questions de la race et du racisme les clivages idéologico-politiques conventionnels : droite/gauche, conservatisme/progressisme. Non sans ironie, une amère ironie, on constate aujourd'hui que la remarque de G. K. Chesterton, qui date d'avril 1924, n'a rien perdu de son actualité : « Le monde s'est divisé entre conservateurs et progressistes. L'affaire des progressistes est de continuer à commettre des erreurs. L'affaire des conservateurs est d'éviter que les erreurs ne soient corrigées<sup>37</sup>. »

*Pierre-André Taguieff.*

33. Cl. Lévi-Strauss, « Race et culture », art. cité, p. 43.

34. *Ibid.*, pp. 24-25.

35. *Ibid.*, p. 43.

36. *Ibid.*

37. G. K. Chesterton, *Illustrated London News*, 19 avril 1924, cité par Julia David, *Ni réaction ni révolution. Les intellectuels juifs, la critique du progrès et le scrupule de l'histoire*, L'Harmattan, 2013, p. 9.